

**Zeitschrift:** Le nouveau conteur vaudois et romand  
**Band:** 86 (1959)  
**Heft:** 8

**Artikel:** Avec les délégués des patoisants jurassiens  
**Autor:** H.Ch.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-231462>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

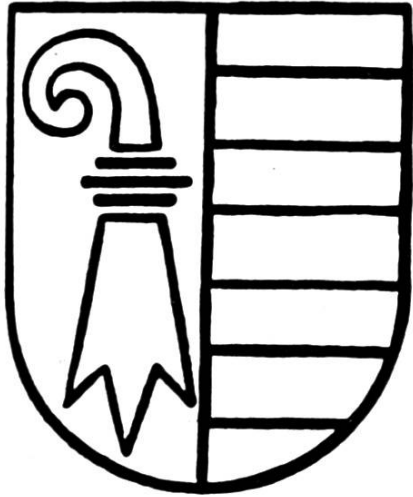
### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 04.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Pages jurassiennes



## Avec les délégués des patoisants jurassiens

Le 21 mars 1959 eut lieu au café Schlachter à Porrentruy, la réunion des délégués des patoisants jurassiens, convoqués par M. Jos. Badet de St-Ursanne. Une dizaine de personnes avaient répondu à l'appel. Parmi les absents, s'étaient fait excuser : M. Joseph Chételat, maire de Courtételle, M. le pasteur Lechot de la Ferrière, M. Vauclair, ce dernier de Bure si je ne fais erreur.

M. Badet remercie les délégués présents, puis ouvre la séance.

M. Alvin Montavon, notre graynou de Delémont est heureux d'annoncer que Radio-Lausanne viendra chez nous, le 2 avril prochain, pour enregistrer la comédie : « Le droit de veto » que nous avons joué dernièrement, ainsi que diverses productions particulières.

Un avis a paru ces jours dans la presse du pays. Nous nous en réjouissons tous.

Puis on passa à la formation d'un comité, jugé nécessaire à l'établissement de relations régulières et solides entre les patoisants des diverses régions jurassiennes. Ce comité est constitué comme suit :

*Président : M. J. Badet, St-Ursanne.*

*Vice-président : M. Juillerat P., Bienne.*

*Secrétaire : M. H. Christe, Delémont.*

*Caissier : M. J. Migy, Vendlincourt.*

*Autres membres :*

*M. Montavon Alvin, Delémont ; M. Chételat Jos. maire, Courtételle ; M. Frossard Albert, Porrentruy ; M. Stouder Ernest, Boncourt.*

On passa ensuite à une discussion se rapportant à des statuts établis par l'Association romande des patoisants.

Après maintes considérations, aucune décision ne fut prise. On laisse aux associations locales le soin d'en discuter et ces dernières devront prendre position à cet égard.

Puis des échanges de vue eurent lieu à propos de l'organisation d'une fête jurassienne des patoisants dans le courant de cet été. On considère que « La Caquerelle » serait un endroit pittoresque, bien centré et idéal pour une fête de ce genre. Accessible aux Vadais, aux Ajoulots et aux gens du Clos-du-Doubs, il offrirait des avantages particuliers. Quoique plus éloignés, les Biennois se rallient volontiers à ce point de vue.

Les Vadais, dont le comité avait fixé pour cet été le point de ralliement au Vorbourg (ce qui certes était extra), devons discuter la proposition du comité jurassien, et lui faire parvenir ce qu'ils en pensent jusqu'au 1er mai prochain.

Après avoir fraternisé comme il convient, tout en reconnaissant que conserver et cultiver notre patois, constitue un des meilleurs moyens qui puissent nous unir et maintenir intacts nos belles traditions jurassiennes, les délégués se séparèrent en exprimant le désir de se revoir bientôt.

Vive notre patois jurassien. Vivent nos Amicales.

*H. Ch.*